

SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-MARIE

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire d'information et de consultation publique du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour le **lundi 10 août 2026 à 19 h 45** suivant les articles 109.2 et 109.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 10 août 2026 à 19 h 45

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Information et consultation publique sur le projet du règlement numéro 1960-2026 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de **(1)**modifier certaines dispositions des chapitres 2 « Dispositions interprétatives », 11 « Affichage » et 14 « Architecture, symétrie et apparence extérieure des bâtiments » et **(2)**modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de façon à ajouter la note 96 dans les conditions d'implantation de la zone 1116

4. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CI-HAUT MENTIONNÉ

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE